

Formation continue des avocats

« Les mercredis du droit des transports »

Thèmes traités par l'Institut du Droit International des Transports en partenariat avec
l'Ecole de Formation des Barreaux de Paris

Programme 2008

Mercredi 21 mai 2008

■ Assurance transport :

Echanges autour du point de vue d'un assureur sur les mécanismes et les conditions de l'assurance RC et de l'assurance facultés

- Exemples d'appréciation des risques, du degré d'exposition des PME, de gestion et prévention des risques, du coût total de sinistres
- Quelques principes et mécanismes essentiels du contrat d'assurance
- Exemple des conditions générales assurances Responsabilité Civile des professionnels du transport AXA
- Frontières et complémentarité des contrats d'assurance entre eux RC, Dommages, Circulation, Bris de machine, etc.
- L'importance de la déclaration des activités, conséquences de la multiplication des activités connexes et logistiques, responsabilité standard et non standard, cahiers des charges
- L'assurance facultés: les différences fondamentales avec l'assurance RC
- Exemple de la police d'assurance maritime sur facultés
- Mesures à prendre en cas de sinistre
- L'imbroglio contrats de vente, de transport et d'assurance

- Horaire : **17 h - 20 h***
- Intervenant : **M. Francis Duvernay**
(Responsable Manager; AXA)
- Lieu : Ecole de Formation du Barreau (EFB)
63 rue de Charenton - Paris 75012
- Tarif : **100 € HT**
- Niveau : Généraliste – Actualisation

* * * *

Mercredi 18 juin 2008

▣ Social transport :

Le contrat de travail des conducteurs routiers

- Exécution et obligations du contrat de travail
- Suspension du contrat pour maladie / accident / etc.
- Durée du travail des conducteurs en transport de marchandises / de voyageurs / exclusion du compte propre
- Réglementation des temps de conduite et de repos (règlement 561/2006 / champ d'application / principales dispositions)
- La paie des conducteurs
- Les spécificités du transport urbain
 - Horaire : **17 h - 20 h***
 - Intervenant : M. **Bruno Fessol**
(Consultant Cabinet Thémis)
 - Lieu : Ecole de Formation du Barreau (EFB)
63 rue de Charenton - Paris 75012
 - Tarif : **100 € HT**
 - Niveau : Généraliste – Actualisation

* * * *

Mercredi 2 juillet 2008

▣ Le traitement du vol de marchandises

- Principe de la responsabilité du transporteur (en cours de transport)
- Conséquences du vol en entrepôt
- La notion de force majeure dans la jurisprudence de la Cour de cassation
- Le vol constitutif d'une faute lourde et ses conséquences sur la réparation et la prescription
- Traitement du vol par l'assureur (principe de la garantie en cours de déplacement / application de la clause vol pendant le stationnement)
- Le stationnement dans un parc sécurisé
 - Horaire : **17 h - 20 h***
 - Intervenant : M. **Frédéric Letacq**
(Attaché de Recherche ; Responsable Formation)
 - Lieu : Ecole de Formation du Barreau
63 rue de Charenton - Paris 75012
 - Tarif : **100 € HT**
 - Niveau : Actualisation - Spécialisation

* * * *

Mercredi 10 septembre 2008

■ Limitations de responsabilité et réparation des dommages

- Clauses de non responsabilité et limitative de responsabilité (validité / opposabilité)
- Les préjudices indemnisables dans les différents modes en transport interne et international
- Valeur de la marchandise à prendre en compte pour l'application des plafonds de réparation
- Conversion du DTS dans les conventions internationales
 - Horaire : **17 h - 20 h***
 - Intervenant : M. **Frédéric Letacq**
(Attaché de Recherche ; Responsable Formation)
 - Lieu : Ecole de Formation du Barreau
63 rue de Charenton - Paris 75012
 - Tarif : **100 € HT**
 - Niveau : Généraliste – actualisation des connaissances

* * * *

Mercredi 15 octobre 2008

■ Le paiement du prix du transport

- Délais de paiement (modifications successives du code de commerce depuis la directive CE du 29 juin 2000)
- Modification des contrats types en matière de délais de paiement et de clause d'indexation
- Evolution de la jurisprudence sur l'action directe L 132-8 à l'interne et à l'international
- La notion de destinataire devant la Cour de cassation
 - Horaire : **17 h - 20 h***
 - Intervenants : Mme **Isabelle Bon-Garcin**
(Maître de conférences Lyon 2, Directrice scientifique de l'IDIT) et M. **Frédéric Letacq** (IDIT)
 - Lieu : Ecole de Formation du Barreau
63 rue de Charenton - Paris 75012
 - Tarif : **100 € HT**
 - Niveau : Actualisation - Spécialisation

* * * *

Mercredi 26 novembre 2008

■ L'action judiciaire en réparation d'un dommage transport

- Droit d'action des parties au contrat de transport / du commissionnaire de transport

- Règles en matière de compétence (clause compromissoire / compromis / compétence en droit français et dans les conventions internationales)
- Prescription de l'action (délai de l'action principale / appel en garantie)
- Interruption / suspension de la prescription
 - Horaire : **17 h - 20 h***
 - Intervenant : M. **Frédéric Letacq**
(Attaché de Recherche ; Responsable Formation)
 - Lieu : Ecole de Formation du Barreau
63 rue de Charenton - Paris 75012
 - Tarif : **100 € HT**
 - Niveau : Généraliste – actualisation des connaissances

* * * *

Mercredi 17 décembre 2008

■ Etendue des obligations du commissionnaire de transport et responsabilité

- Obligation d'information et devoir de conseil (conséquences des manquements)
- Obligations en matière de coût et de prix
- Obligation de soigner le transport (Choix du mode et du transporteur / établissement des documents / transmission des instructions...
- Préservation des recours du client
- Vers une nouvelle obligation ? traçabilité de la marchandise

- Horaire : **17 h - 20 h***
- Intervenant : M. **Frédéric Letacq**
(Attaché de Recherche ; Responsable Formation)
- Lieu : Ecole de Formation du Barreau
63 rue de Charenton - Paris 75012
- Tarif : **100 € HT**
- Niveau : Actualisation - Spécialisation

* * * *

(*) Sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions
Possibilité de prise en charge par le FIFPL

Renseignement et inscription auprès de l'IDIT :

- courriel : contact@idit.asso.fr

- tél. : **02 35 71 33 50**

- fax : **02 35 88 51 64**

Agrément formation : n°23 76 008 15 76